

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « SHANGHAI RAAS BLOOD PRODUCTS CO., LTD. » par la société « HAIYINGKANG (QINGDAO) MEDICAL TECHNOLOGY CO., LTD. »**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur** : La société « HAIYINGKANG (QINGDAO) MEDICAL TECHNOLOGY CO., LTD. » appartenant au groupe « HAIER GROUP CORPORATION » ;
- **La cible** : La société « SHANGHAI RAAS BLOOD PRODUCTS CO., LTD. ».

**Nature de l'opération**

- Prise de contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés**

- Fourniture des produits de diagnostics in vitro ;
- Fourniture des solutions de groupage sanguin.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 février 2024.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Une notification a été adressée au Conseil relative à une opération de concentration par laquelle « Haiyingkang (Qingdao) Medical Technology Co., Ltd. » (« Haiyingkang » ou l'« Acquéreur ») entend acquérir le contrôle exclusif de « Shanghai RAAS Blood Products Co., Ltd. » (« SRAAS » ou la « Cible ») par l'acquisition de 20 % de l'ensemble des actions émises et en circulation de la Cible.

L'opération envisagée porte sur les entreprises suivantes :

- **Haiyingkang** (l'Acquéreur), détenue à 100 % par « Haier Group Corporation » et exclusivement contrôlée par celle-ci ; et
- **SRAAS** (la Cible), une entreprise cotée à la Bourse de Shenzhen.

Les activités commerciales des entreprises concernées sont les suivantes :

- S'agissant de **Haiyingkang** : véhicule spécialement constitué pour les besoins de l'opération envisagée. « Haiyingkang » est indirectement intégralement détenue et exclusivement contrôlée par « Haier Group Corporation », dont les activités sont relatives à la fabrication et la distribution principalement de produits électroniques grand public et d'appareils électroménagers à travers le monde; et
- S'agissant de **SRAAS** : la fabrication de produits sanguins en Chine qui comprend la collecte de plasma, la recherche et le développement, la production et la vente de produits sanguins.

Fait à Rabat le 1<sup>er</sup> février 2024.